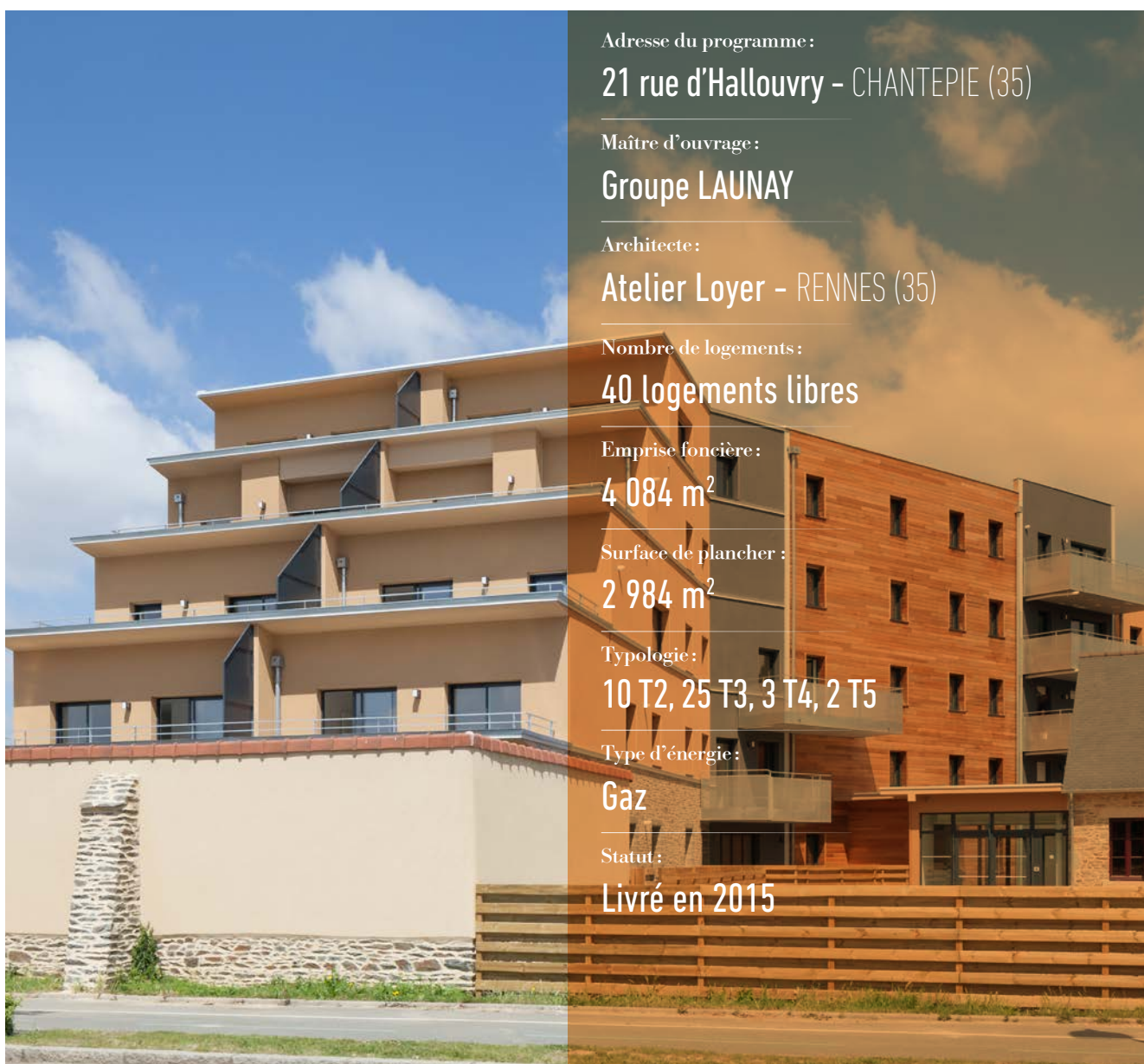


LES TERRASSES DE CUCE



Adresse du programme :

21 rue d'Hallouvry - CHANTEPIE (35)

Maître d'ouvrage :

Groupe LAUNAY

Architecte :

Atelier Loyer - RENNES (35)

Nombre de logements :

40 logements libres

Emprise foncière :

4 084 m²

Surface de plancher :

2 984 m²

Typologie :

10 T2, 25 T3, 3 T4, 2 T5

Type d'énergie :

Gaz

Statut :

Livré en 2015

LES TERRASSES DE CUCE



L'IMPORTANCE DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE COMME CONSTITUANT PARTICULIER DU PAYSAGE

« Garder l'identité du lieu sans la bouleverser » a été le maître-mot de ce projet riche d'histoire, d'identité et de valeurs. Toute la réflexion a été portée sur la

valorisation du corps de ferme tout en proposant de nouveaux logements harmonieux et respectueux de la beauté du patrimoine.





UN CADRE AUTHENTIQUE SUBLIME PAR DES MATERIAUX DE CARACTERE

Les matériaux et couleurs utilisés ont été choisis afin de permettre une intégration en lien avec le paysage naturel et périurbain environnant. Une attention toute particulière a été portée à la singularité du lieu en se nourrissant des éléments traditionnels, de leurs tailles, de leurs formes et de leurs natures constructives afin de générer une esthétique cohérente à l'ensemble de l'opération. Ainsi, bardage bois, enduit à la chaux, garde-corps en tôle perforée, se révèlent être les détails charismatiques des Terrasses de Cucé.

Côté sud, une cascade de terrasses-gradins dessine la silhouette élancée de la réalisation et crée l'échappée visuelle vers les espaces extérieurs, tout en préservant l'intimité des résidents. Au rez-de-chaussée, des logements s'ouvrent sur des jardins privés, écrans de verdure, tels une invitation à la détente.



LES TERRASSES DE CUCE





DES CHOIX ARCHITECTURAUX AU SERVICE DE LA VALORISATION DE L'HISTOIRE

Le bâtiment collectif

Il a été traité de façon à s'intégrer dans le paysage avec des nuances d'enduit de couleur terre et anthracite. Un soubassement en enduit matricé pierre a été créé au sud du bâtiment pour dialoguer avec le corps de ferme existant.

La longère et la grange

Il était essentiel que le corps de ferme conserve « l'esprit » qui l'animait afin de garantir à la fois la mémoire du passé et garantir l'impact paysager suscité au sein du territoire local. Les façades de la longère ainsi que la grange ont été rénovées.

La cour commune

Il s'agit d'un élément fort de la propriété. Ne pas rompre la sérénité de l'espace libre était d'une importance capitale. La cour a donc été traitée en stabilisé et dalles béton, et la végétation a été supprimée afin de laisser la vue aux riverains sur le patrimoine réhabilité.